

# Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



L'été est à nos portes. Une belle saison à venir accompagnée de bons moments en famille et entre amis. En espérant que le soleil et la chaleur seront aux rendez-vous.

Les 12 et 13 mai derniers a eu lieu l'exposition annuelle du Cercle de Fermières de Saint-Siméon qui marquait leur 85 ans d'existence. Bravo à vous toutes, mesdames, et merci de nous faire profiter de vos talents manuels en confectionnant des articles utiles dans la vie de tous les jours. De plus, je tiens, en mon nom et au nom du conseil municipal, à féliciter madame Madone Arsenault qui s'est mérité le titre de fermière de l'année.

Je tiens aussi à remercier madame Huguette Lepage qui prendra prochainement sa retraite à titre de responsable de la bibliothèque. Madame Lepage a œuvré pendant plus de 25 ans au sein de la bibliothèque. Toute la communauté se joint à moi et au conseil municipal pour souligner son professionnalisme et son dévouement et la remercie pour toutes ces années.

Pour ce qui est des dossiers municipaux, j'aimerais tout d'abord attirer votre attention sur une problématique qui refait surface régulièrement, soit la circulation de VTT (et motocross) sur la voie publique et dans les sentiers municipaux. Je tiens à rappeler qu'il est interdit de circuler en VTT dans nos sentiers. La circulation de ces véhicules endommage sévèrement nos sentiers et nous oblige à intervenir plus fréquemment, ce qui occasionne des dépenses supplémentaires. Il en va de même pour la circulation de VTT dans nos rues et quartiers résidentiels. La vitesse et le bruit incommode la quiétude des résidents. La Municipalité demande la collaboration de tous les utilisateurs dans ce dossier. Ceci se veut davantage un message de sensibilisation que de répression. Toutefois, si la situation persiste, la

Municipalité se verra dans l'obligation d'agir et prendra les moyens nécessaires pour régler cette problématique.

Ensuite, lors de notre dernière séance ordinaire, le Conseil a informé les personnes présentes qu'il désire aller de l'avant dans l'étude et la préparation de plans préliminaires pour la construction d'un nouveau chalet au centre Plein Air au 3<sup>e</sup> rang. La réfection du bâtiment actuel s'avérerait trop onéreuse. Le centre Plein Air est une infrastructure de loisirs largement utilisée par la population. La réalisation de ce projet devra s'arrimer à un programme de subvention et n'augmentera pas le fardeau fiscal du contribuable. Vous serez informé au moment opportun des développements dans ce projet.

Enfin, un dossier environnemental qui refait surface régulièrement est celui du compostage. Selon le PGMR (*Plan de Gestion des Matières Résiduelles*) imposé par le gouvernement du Québec, les municipalités doivent se doter d'un service de compostage des matières organiques avant l'an 2022. Le dossier est présentement en évolution, mais nous vous garderons au courant des développements au moment opportun.

Vous serez d'ailleurs informés de l'avancement des dossiers municipaux en naviguant sur notre tout nouveau site Internet : un outil incontournable pour tous ceux et celles qui désirent avoir de l'information sur les services offerts dans notre municipalité. Vous trouverez en quelques clics l'information recherchée. Je vous invite fortement à le consulter.

Au plaisir de vous informer lors de notre prochaine parution.

*Denis Gauthier,*  
Maire

## SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS 2017

### Municipalité de Saint-Siméon

Exercice terminé le 31 décembre 2017

|  | Budget         | Réalisation    | Réalisation    |
|--|----------------|----------------|----------------|
| <b>Revenus</b>   |                |                |                |
| Taxes  | 1 158 745      | 1 174 072      | 1 153 831      |
| Paiements tenant lieu de taxes   | 11 520         | 11 194         | 10 586         |
| Transferts   | 186 885        | 208 513        | 292 467        |
| Services rendus  | 49 010         | 56 771         | 51 549         |
| Autres   | 16 000         | 96 764         | 38 643         |
|  | 1 422 160      | 1 547 314      | 1 547 076      |
| <b>Charges de fonctionnement</b>   |                |                |                |
| Administration générale  | 355 655        | 354 999        | 313 318        |
| Sécurité publique  | 112 859        | 120 706        | 112 790        |
| Transport  | 290 737        | 298 493        | 433 244        |
| Hygiène du milieu  | 222 530        | 240 299        | 204 108        |
| Santé et bien-être   | 19 508         | 15 909         | 19 027         |
| Aménagement, urbanisme et développement  | 20 965         | 22 957         | 22 324         |
| Loisirs et culture   | 170 042        | 166 204        | 163 442        |
| Frais de financement   | 54 861         | 56 874         | 55 255         |
|  | 1 247 157      | 1 276 441      | 1 323 508      |
| <b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b> | <b>175 003</b> | <b>270 873</b> | <b>223 568</b> |
| <b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>  |                |                |                |
| Immobilisations  |                |                |                |
| Produit de cession   |                | 2 500          | 1 100          |
| Gain sur cession   |                | (2 500)        | (1 000)        |
| Remboursement de la dette à long terme   | (146 630)      | (145 689)      | (124 435)      |
| Affectations   |                |                |                |
| Activités d'investissement   | (12 600)       | (32 075)       | (22 734)       |
| Excédent de fonctionnement   |                |                | 25 000         |
| Réserve financière et fonds réservés   | (15 773)       | (11 773)       | (17 648)       |
|  | (175 003)      | (189 537)      | (139 717)      |
| <b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>                    |                | <b>81 336</b>  | <b>83 851</b>  |

## RAPPORT DU MAIRE

Telle que l'exige la loi, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du dernier rapport financier (2017). Ce rapport fait référence au dépôt des états financiers de 2017 préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et déposé au conseil municipal le 9 avril 2018.

Ceux-ci étaient accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Siméon au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de notre situation financière.

Le budget pour l'année 2017 se chiffrait 1 158 745 \$ et plusieurs investissements ont été réalisés durant cette année. Grâce à une saine et rigoureuse gestion du budget, l'exercice financier s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 81 336 \$. Le surplus accumulé non affecté disponible se chiffre à 259 968 \$.

De plus, un montant réservé de 151 797 \$ est disponible pour la suite des travaux du prolongement de la première Avenue.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que nos vérificateurs nous ont confirmé que la Municipalité est en bonne situation financière. De plus, ils ont fait mention, lors de leur visite, de l'efficacité et du professionnalisme de notre personnel administratif.

En ce qui a trait aux équipements roulants, un investissement de 95 000 \$ a été effectué en début d'année financière pour l'acquisition d'une niveleuse.

Des investissements de plus 300 000 \$ ont été réalisés pour exécuter des travaux de voirie, d'inspection par caméra d'une partie de notre réseau d'égout et pour le dépôt d'un plan d'intervention (PI) visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales (eau potable, eaux usées et pluviales).

Le remboursement de la dette à long terme représente 10 % du budget annuel. Pour ce qui est du fonds de roulement de la municipalité, un remboursement de 11 773 \$ a été effectué. Ce qui amène la somme disponible à 54 746 \$.

Un montant de 10 412 \$ a été nécessaire à la tenue des dernières élections.

Une subvention de 10 000 \$ du programme FAIR (Fonds d'aide aux Initiatives régionales) a permis d'engager un employé pour une période de 15 semaines.

Nous avons également reçu diverses redevances de la MRC Bonaventure, dont 52 000 \$ pour le recyclage pour les années 2015 et 2016 et 4 069 \$ de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM.

J'espère avoir su vous éclairer convenablement sur la situation financière de la Municipalité. J'en profite pour vous inviter à nos réunions régulières chaque premier lundi du mois.

*Denis Gauthier,*  
Maire

## LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL

Des contributions financières ont été accordées à l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, à la Marche pour l'Alzheimer et pour le Téléradiophon des Chevaliers de Colomb. Les adhésions au Comité ZIP Gaspésie et à la Radio CIEU-FM ont été renouvelées.

Monsieur Luc Audet, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, est venu présenter les états financiers de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017.

Ce rapport fait état d'un surplus pour l'année 2017 de l'ordre de 81 336 \$

AVIS DE MOTION a été donné de l'adoption, lors de la prochaine séance ordinaire, du règlement numéro 459-18, relatif à la circulation des camions et véhicules outils et des amendes en cas d'infraction.

Il a été **RÉSOLU** :

- d'adopter les états financiers tels que présentés suite au dépôt et à la présentation des états financiers.
- d'adopter les modifications apportées aux règles et modalités de l'Aire de détente.

→ de désigner madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de représentante de la Municipalité de Saint-Siméon pour acquérir les immeubles qui n'auront pas pris preneur lors de la vente d'immeubles pour taxes impayées le 12 avril 2018.

→ que la Municipalité de Saint-Siméon autorise les élèves qui participent à la première édition de l'événement « Cours pour que ça bouge » à courir sur l'accotement de son territoire.

→ que la Municipalité de Saint-Siméon proclame la semaine du 7 au 13 mai la « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfiques de l'astuce Agir pour donner du sens.

→ que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Siméon au nom de sa population et celle environnante, demande formellement à la direction du CISSS de la Gaspésie et au Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec que des mesures immédiates et efficaces soient adoptées afin de combler la pénurie de dentistes dans la MRC de Bonaventure en intégrant un service de dentisterie au CLSC de Paspébiac.

**Lors de la période de questions** de cette séance, les sujets suivants ont été abordés :

- Des commentaires et questionnements ont été soulevés concernant les états financiers présentés.
- Divers échanges ont porté sur le projet de développement de la 1<sup>re</sup> avenue, la relocalisation des locaux au sous-sol du centre communautaire et concernant l'avenir du guichet automatique.

*Prenez note que les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.*

### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Où : Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Quand : **9 juillet 2018 et 6 août 2018**

Heure : 20 heures

## BIBLIOTHÈQUE

Ceci est mon dernier article en tant que responsable de la bibliothèque. En effet, après 20 ans à ce poste, il est temps pour moi de laisser la place et de passer à d'autres choses. J'ai travaillé, mis des efforts pour mener à bien les intérêts de la bibliothèque et je suis satisfaite de mes réussites. Je souhaite bonne chance à la nouvelle personne qui prendra la relève. Toutefois, je continuerai le travail comme bénévole.

Mardi, le 15 mai dernier, une autre activité de l'heure du conte réunissait 24 petits et leurs éducatrices à la bibliothèque. Un autobus a fait le tour de la paroisse pour voyager ce petit monde. Ce conte (Poule mouillée) fut très apprécié : lecture du conte, bricolage et jeux. Une autre activité aura lieu en juin prochain. Consulter la page Facebook de la bibliothèque pour connaître l'horaire. Cette activité est offerte à tous les petits de cinq (5) ans et moins et à leurs parents ou accompagnateur.

Samedi, le 26 mai dernier, Louise Poirier et moi-même, nous sommes rendues à Gaspé pour assister à la 44<sup>e</sup> assemblée générale des bibliothèques. Après l'AGA et le dîner, ce fut la remise des prix de reconnaissance où je me suis mérité un certificat de reconnaissance pour mes 20 ans comme responsable de Saint-Siméon. Ensuite, nous avons assisté à une conférence donnée par madame Karène Larocque, conférencière et formatrice spécialisée en Auto-développement. Ce fut très intéressant.

Prenez note que pour les mois de juillet et août, la bibliothèque ne sera ouverte que les mardis de 18 h 30 à 20 h.

Voici quelques suggestions de lecture parmi nos derniers achats :

- **Hélène, Julie et Réjanne (YAMASKA)**  
Anne Boyer et Dominique Drouin
- **Une loyauté à toute épreuve : vérité, mensonges, éthique du pouvoir**  
James Comey
- **Au chant des marées (tome 2)**  
France Lorrain

- **Une simple histoire d'amour (tome 4)**  
Louise Tremblay-D'Essiambre
- **Grandes roues et petits pois!**  
Christine Arbour
- **L'héritage du clan Moreau (tome 2)**  
Colette Major-McGraw
- **Abigaël, messagère des anges (tome 3)**  
Marie-Bernadette Dupuy

Bon été et bonnes lectures!

*Huguette Lepage,*  
Responsable

## CAMP DE L'ÎLE-AUX-PIPIANES

Un rappel que les activités du Camp de l'Île-aux-Pipianes débuteront lundi, le 25 juin 2018.



## PRIX EXCÉLAN 2018

### CAMP DE L'ÎLE-AUX-PIPIANES : LAURÉAT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON.

C'est maintenant connu et indéniable : un été passé au camp aura un impact non négligeable sur l'épanouissement et l'estime de soi des enfants qui le fréquentent.

Le camp de jour, dont nous soulignons aujourd'hui le travail, fait partie de ces organismes qui reconnaissent l'importance de donner aux jeunes l'occasion de s'épanouir pleinement.

Porté par une équipe de parents bénévoles, le camp est axé sur la sécurité des enfants, la mise en place d'activités stimulantes et, bien entendu, la réussite de l'organisation. Le souci d'être accessible à tous guide aussi les actions du camp qui intègre chaque année une clientèle avec des troubles du spectre de l'autisme.

Les moniteurs, formés et dynamiques, se renouvellent constamment afin de faire vivre aux jeunes des expériences enrichissantes. Pas étonnant que le camp attire même les familles des villages avoisinants!

Pour son souci de dépassement qui en fera bientôt une référence dans la région, la Municipalité de Saint-Siméon remet un Prix Excélan 2018 au comité du Camp de l'Île-aux-Pipianes.

*Félicitations!*



Sur la photo :  
Monsieur le maire, Denis Gauthier, accompagné de mesdames Mélissa Bélanger, Nathalie Paquet et Lynn Fortin, membres du comité du Camp.

## CERCLE DE FERMÎÈRES

Notre année se termine déjà et ça sent les vacances. Pour plusieurs d'entre nous, les projets ne manqueront pas durant l'été. En commençant par l'aménagement de notre nouveau local. Les travaux vont bon train et nous en sommes rendus à l'étape de la peinture. On a tous bien hâte de s'y installer! Un merci bien spécial à la Municipalité qui nous permet de réaliser ce beau projet!

### CONGRÈS RÉGIONAL

Le 4 mai dernier, nous avons participé au congrès régional qui se tenait à La Martre. Une belle façon de conclure notre année tout en fraternisant avec les membres des autres cercles.

Dans le cadre de l'artisanat Jeunesse, nous avons eu la chance de voir deux jeunes de l'École des Découvertes se voir attribuer des honneurs. Tous d'abord Laurence Arsenault gagnante d'un prix de 10 \$ et Daphney Collin, pour qui son chaton en feutrine a été sélectionné pour le congrès provincial qui aura lieu à Chicoutimi en juillet prochain. Félicitations à vous deux.

### EXPOSITION ANNUELLE

Les 12 et 13 mai derniers avait lieu notre exposition annuelle. Quelle belle fin de semaine nous avons passée! Plus de 150 personnes en ont eu plein les yeux. 30 exposantes et au-delà de 500 pièces en plus des tables de vente qui ont fait le plaisir de plusieurs personnes. Merci à toutes celles qui ont rendu possible cette belle activité.

### PROGRAMME OLO

Les Cercles de Fermières du Québec est le premier donateur privé pour OLO (aide alimentaire aux femmes enceintes) et à remis depuis le début, plus de 1 900 000 \$ à cette cause. La campagne 2017-2018 a permis d'amasser 11 126 \$, soit 3 000 \$ de plus que l'an passé. Une belle façon d'aider!

### MIRA

Certains sont au courant que le Cercle récupère les vieilles cartouches d'encre et les envoie à la fondation MIRA. Depuis le début, les CFQ ont permis de dresser 21 chiens. Une belle initiative!

### LES ÉLECTIONS

Qui dit fin d'année dit aussi assemblée générale et élections.

Cette année, deux membres ont quitté le CA : Solange Gauthier et Lina Bourdages. **Merci** à vous deux pour tout ce temps consacré à faire avancer votre Cercle. Votre énergie et votre disponibilité nous ont fait grandir et comme membres, j'en suis certaine, vous continuerez de nous faire partager vos idées.

Deux nouvelles se joignent à nous : Louise Poirier au poste de vice-présidente et Ginette Girard au poste de conseillère #2. Nous sommes convaincues que vous remplirez vos fonctions avec dynamisme et intérêt.

Bravo et merci à Madone Arsenault qui renouvelle son mandat comme secrétaire-trésorière. Un poste important qui demande beaucoup de disponibilité

### LA FERMIÈRE DE L'ANNÉE

Comme chaque année, lors de notre souper marquant la fin de nos activités, nous soulignons le travail exceptionnel d'une de nos membres. Cette année, les honneurs vont à **Madone Arsenault**.



Membre du cercle de Fermières depuis près de 15 ans, Madone est avant tout une femme accomplie, une épouse, une maman, une mamie!

Du temps pour sa famille, c'est sa priorité... mais il en reste toujours pour son implication auprès des causes qui lui tiennent à cœur, dont son Cercle!

**Toujours prête à aider** lorsqu'on lui demande, elle trouve toujours du temps pour répondre à nos besoins. **Généreuse**, elle trouve toujours les bons mots pour encourager. **Intègre**, les chiffres n'ont plus de secrets pour elle. Elle a rempli le poste de secrétaire et maintenant celui de trésorière avec brio.

**Bravo Madone et merci pour tout!**

Sur cette note, tous les membres de votre cercle de Fermières vous souhaitent un bon début d'été. Profitez de tous les petits moments de bonheur, faites le plein d'énergie et amusez-vous!

*Louise Henry,*  
Présidente

## FABRIQUE

Le 17 mai dernier, nous avons eu la Confirmation de jeunes pratiquants des paroisses du Cœur de la Baie, soit Saint-Elzéar, Bonaventure, Saint-Siméon, Caplan et Saint-Alphonse. Pour eux ce fût un choix très important. Monseigneur Gaétan Proulx était sur place pour présider la cérémonie avec l'abbé Conrad Babin et notre prêtre modérateur Chester Cotton. Nous avons eu une très belle cérémonie.

Je vous présente les confirmés : Léa Dickie, Laurence Bujold, Mégan Bujold, William Appleby, Thomas Leblanc, Thierry Appleby, Matis Babin, Tyson Campbell, Michaël Cyr, Antony St-Onge et Matis Bélanger Bellefleur. Merci à Martine Pître, Mélissa Leboeuf, Lisette Poirier, Chantal Robichaud et Solange Gauthier.

Au niveau des travaux, nous élaborons différentes stratégies de projets pour améliorer notre église en partenariat avec le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) et à trouver du financement pour les deux portes arrières, améliorer la fenêtre du côté Est et la réparation de la petite couverture du même côté. C'est à cet emplacement que nous avons une infiltration d'eau.

Je désire remercier le Conseil des Chevaliers de Colomb pour un don de 400 \$ qui nous permettra de faire la coupe d'herbe avec taille bordure aux deux cimetières. Merci à tous les bénévoles et aux Chevaliers qui nous ont aidés à faire le nettoyage des cimetières. L'activité a eu lieu samedi, le 12 mai dernier.

Vous savez il faut être de l'autre côté pour savoir et apprécier tout le travail que les bénévoles font pour notre Fabrique. Impossible d'avoir des cérémonies sans la Chorale, la Brigade, les bénévoles qui rencontrent les familles avant les services religieux et ceux qui font la préparation des cérémonies.

Madame Chantal Robichaud notre agente de pastorale, les abbés Conrad Babin, Clifford Green et notre prêtre modérateur Chester Cotton, sans oublier les marguillères et marguilliers. Merci à vous tous pour votre soutien. Travaillons ensemble.

*Denis Drain,*  
Président

## MATIÈRES RECYCLABLES – AIDE-MÉMOIRE

**VOUS NE POUVEZ PAS LE RÉUTILISER? PENSER À TRIER!**

### BAC DE RÉCUPÉRATION

Contenants, emballage et imprimés



#### MÉTAL

Assiettes et papier d'aluminium, canettes, boîtes de conserve, etc.



#### PLASTIQUE

Bouteilles de jus, de shampoing et de produits ménagers, sacs d'emplettes, de lait, de pain, etc.



#### VERRE

Bouteilles de vin, bouteilles d'huile, conserve de produits alimentaires, pots de confitures, etc.



#### CONTENANTS MULTICOUCHES

Contenants multicouches pour les aliments comme le lait, le jus, les bouillons (ex. : contenants Tetra Pak®).



#### PAPIER ET CARTON

Boîtes en carton, tubes de papiers, essuie-tout, feuilles et enveloppes, revues, journaux, etc.

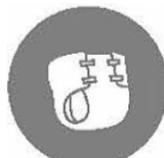
### POUBELLE



Enveloppes de barres tendres, sacs de chips, lumières de Noël, corde à linge, etc.



Vaisselle, verre et miroirs brisés, etc.



Cotons, cotons-tiges, autocollants, couches, etc.

## TOURNOI DE PÊCHE – 54<sup>e</sup> ÉDITION

## RACCOMPAGNEMENT GASPÉSIE



Tu as consommé?  
Tes capacités sont affaiblies?  
Tu es fatigué?

Pas de tarification, contribution volontaire!

Le service est disponible les vendredis et samedis de 18 h à 4 h.

de Nouvelle à Paspébiac

Deviens membre pour 20 \$ afin de profiter du service

**On recrute des chauffeurs, informe-toi!**  
**418 391-4464**



RACCOMPAGNEMENT GASPÉSIE

## RECRUTEMENT – SERVICE INCENDIE



Vous voulez devenir pompier ou pompière ?

Le service incendie de la Municipalité de Saint-Siméon est en période de recrutement.

Les critères sont les suivants :

1. Être âgé de plus de dix-huit (18) ans.
2. Être motivé et disponible.
3. Résider ou travailler dans un rayon de 8 km de la Municipalité couvert par la caserne où il désire s'intégrer.
4. Posséder une bonne forme physique et un sens du travail d'équipe très développé.
5. Détenir ou obtenir un permis de conduire valide pour conduite de tout véhicule d'intervention (classe 4), dans les douze (12) mois suivants son engagement.
6. Le candidat ou la candidate doit s'engager à suivre le cours de pompier 1 dans les délais prévus par la loi pour pouvoir intervenir lors des situations de combat des incendies.

Pour toute information supplémentaire ou pour déposer votre candidature, communiquez avec monsieur Robert Poirier, lieutenant au sein du service incendie, aux coordonnées suivantes :

☎ : 418-392-9085

✉ : [robert.poirier@globetrotter.net](mailto:robert.poirier@globetrotter.net)

Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau municipal aux coordonnées habituelles.

## RECRUTEMENT – PREMIERS RÉPONDANTS



Le service de premier répondant de Saint-Siméon est en période de recrutement. Si tu as le goût de donner de ton temps et t'impliquer socialement, voici l'opportunité de le faire.

Une formation de 60 heures te sera offerte gratuitement et trois mises à niveau annuellement.

Pour souligner ton intérêt ou pour toute information supplémentaire, communique avec le responsable du service à l'adresse courriel suivante : [premier.repondant234@gmail.com](mailto:premier.repondant234@gmail.com).

*Stéphane-Alexandre Blais,*

Agent de communication

## PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal. Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à **16 heures**.

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à [administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca) ou être déposés au bureau municipal.

Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.

### Dates de tombée

- 29 juin 2018
- 24 août 2018
- 26 octobre 2018

### Mise à la poste

- 12 juillet 2018
- 6 septembre 2018
- 8 novembre 2018

*Le choix d'une qualité de vie*

Volume 1, numéro 3  
Mai – juin 2018